Vivre aux Ulis

FÉVRIER 2006

BUDGET 2006

Mensuel municipal d'informations - N° 117

Helianthème
L'art culinaire
Des professionnels à votre service
TRAITEUR - CHOCOLATIER - PÂTISSIER
FORMATION CULINAIRE
POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES
www.heliantheme.com
Tél. 01 60 92 52 40
Parc d'activités n°2 - 5, avenue de Laponie - 91967 Les Ulis Cedex

Sans eau du robinet, prendre une douche deviendrait vite un luxe.

Lyonnaise des Eaux vous fournit en permanence une eau de qualité pour 0,3* centime d'euro le litre.

Avoir une eau pure en quantité quand on en a besoin nous paraît naturel. En réalité, c'est un véritable métier : celui des 8 600 collaborateurs de Lyonnaise des Eaux. Chaque jour, de la source à votre robinet, ils travaillent à vous faciliter le quotidien. Un quotidien où l'eau du robinet vous paraîtra encore moins chère…

Pour l'eau, pour vous, à chaque instant.

CENTRE DE RELATIONS CLIENTÈLE
N°Azur 0 810 383 383
PRIX D'UN APPEL LOCAL

www.lyonnaise-des-eaux.fr

Lyonnaise des Eaux
SUEZ

GOMETZ
AMBULANCES
Agrément n°91 89 014
Joël GILLION
Tél : 01 69 07 81 35
Fax : 01 69 07 81 96
10, boulevard Dubreuil - 91400 Orsay

• cours de conversation
• préparation aux examens
• traduction
• séjours en immersion
• centre agréé TOEIC
Communiquer à travers les langues vivantes
Tél. 01 64 46 29 00
DIXIE langues

Votre Publicité dans ces Pages
B.E.C.
Pierre MERGUI
Mob. : 06 24 18 92 52
B.E.C. communication - Tour Orion
12/16, rue de Vincennes - 93100 Montreuil
Tél. : 01 56 93 45 00 - Fax : 01 56 93 45 01

LAPEYRE la maison...
cuisine · électroménager · salle de bains · carrelage · escalier · parquet · porte · fenêtre
13, avenue du Cap Horn
Z.A. Courtabœuf
91968 Les Ulis Cedex
Indigo : 0 825 825 291
HORAIRES : Lundi au vendredi
de 9h à 19h sans interruption
* Ouverture aux professionnels à 7h30
Samedi 8h30 à 19h00 sans interruption

SOMMAIRE

Dossier 4

Il était une fois un budget

Dernière séance 9

Bientôt les vacances

Ici et là 10

Deux plumes pour les femmes seules

Citoyenneté 15

Une place pour l'Arche

Cadre de vie 16

Rénovation du centre ville : c'est parti !

Jeunesse 19

Le programme Ville vie vacances

À vos marques 20

Cross : Saïd Tbibi, champion de l'Essonne

Infos pratiques 22

Cérémonie des vœux 2006 24

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Paul Loridant, *Maire*
DIRECTEUR ADJOINT : Babacar Fall, *maire-adjoint chargé de l'Information et de la Communication*
COMITÉ DE RÉDACTION : Stéphane Colombelli : *Chef de Cabinet* ; Jean-Marc Rombi : *Journaliste, Directeur de la Communication*
RÉDACTION : Virginie Drougard
MAQUETTE : Virginie Drougard
PHOTOGRAPHE : Patrick Galère et Acoor Images
IMPRESSION : Imprimerie V. Suin
DISTRIBUTION : Mairie des Ulis
RÉGIE PUBLICITAIRE : BEC Communication, 12/16 rue de Vincennes, 93100 Montreuil - Tél. 01 56 93 45 00
N° Commission paritaire en cours
"VIVRE AUX ULIS" - B.P. 43, 91940 Les Ulis
SITE WEB : www.lesulis.fr

Priorité à la réussite éducative

Le mardi 31 janvier dernier, j'ai signé avec Monsieur le préfet de l'Essonne le Projet de réussite éducative (PRE) de la ville des Ulis, en présence des membres du conseil municipal, des directeurs d'écoles, des représentants des associations de parents d'élèves et de tous les partenaires concernés.

À travers ce dispositif, prévu par la loi de programmation pour la cohésion sociale, il s'agit d'accompagner individuellement, dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et de retard scolaire en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement. Cette politique de soutien personnalisé visant un accompagnement adapté à chaque situation familiale, s'inscrira dans la durée avec des objectifs de résultats, notamment scolaires.

L'État et la ville consacreront en 2006 plus de 300 000 € chacun à ce dispositif novateur. L'accent sera mis sur les actions personnalisées de soutien à la parentalité, le suivi éducatif sur le temps de pause du midi. Dans le même temps, l'accompagnement des enfants en difficulté au sein des études dirigées et le suivi individualisé pour ceux des entraides scolaires se poursuivront. Déjà, 360 enfants et adolescents bénéficient de ces actions depuis le mois de septembre dernier.

Le projet, porté juridiquement par la Caisse des écoles, s'articulera avec les dispositifs existants sur notre ville : Contrat local d'accompagnement à la scolarité, Contrat éducatif local, cellule de veille éducative, actions autour de la parentalité. Il nécessitera qu'une équipe de réussite éducative coordonne un collectif de professionnels sociaux, sanitaires et éducatifs.

Sa mise en œuvre impliquera nécessairement beaucoup de transversalité et un engagement fort des parents pour accompagner le suivi individuel en dehors du temps scolaire. La fonction de parents est primordiale. Toute action dans ce domaine est essentielle.

Au-delà du PRE, la ville des Ulis poursuit les objectifs prioritaires de la politique de la ville. En effet, avec la rénovation urbaine et la Gestion urbaine de proximité d'une part, la diversité sociale d'autre part, la réussite éducative constitue un des trois leviers du projet de ville, qui conduisent à améliorer la vie quotidienne des habitants et à renforcer l'attractivité de notre commune. La réussite éducative vient plus particulièrement renforcer l'égalité des chances pour nos enfants.

Paul Loridant
Maire des Ulis,
Chevalier de la Légion d'honneur
Sénateur honoraire

Il était une fois, un budget

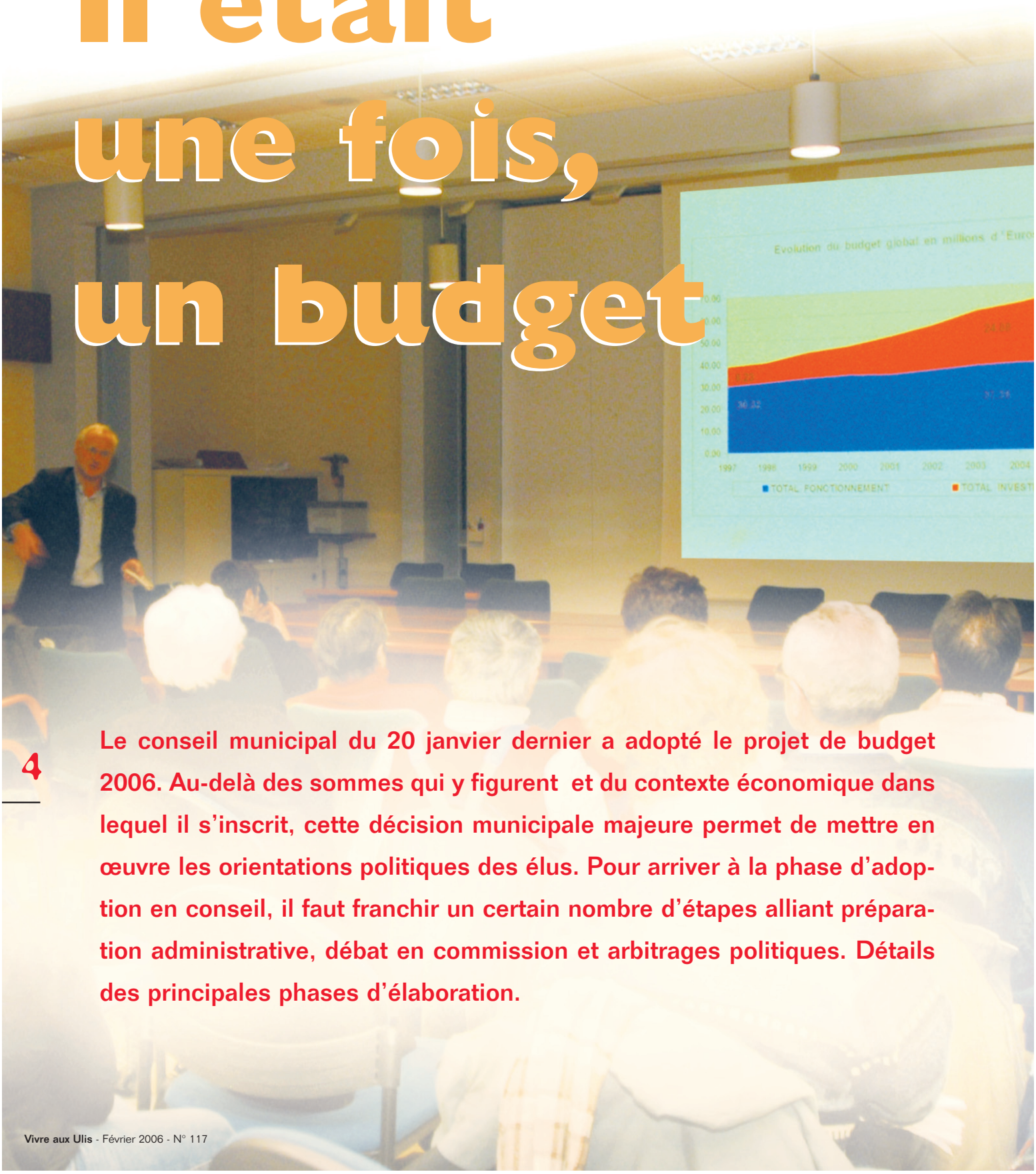

Le conseil municipal du 20 janvier dernier a adopté le projet de budget 2006. Au-delà des sommes qui y figurent et du contexte économique dans lequel il s'inscrit, cette décision municipale majeure permet de mettre en œuvre les orientations politiques des élus. Pour arriver à la phase d'adoption en conseil, il faut franchir un certain nombre d'étapes alliant préparation administrative, débat en commission et arbitrages politiques. Détails des principales phases d'élaboration.

Etablir un budget, c'est pour une ville entrer dans une procédure assez longue. Si l'on prend l'année civile comme période de référence, on peut dire que le premier semestre est consacré à la préparation administrative. *«Nous mettons à profit cette période pour recueillir les demandes des services et des associations,* explique Murielle Lepage, directrice des Affaires financières à la mairie. *Dans le même temps, nous effectuons l'analyse du compte administratif, véritable photographie de l'exécution du budget de l'année précédente. À la fin du semestre, nous publions ce que l'on appelle dans notre jargon une lettre de cadrage budgétaire, c'est-à-dire en fait les consignes à respecter pour rendre cohérents les choix de dépenses et les options politiques retenues.»*

Murielle Lepage et Gilbert Piantoni examinent attentivement la situation financière de la commune

C'est à ce moment que l'administration communale se pose la question qui fâche : dois-je continuer à dépenser dans tel secteur ? N'est-il pas plus opportun de redéployer tout ou partie des moyens financiers affectés à telle ou telle action ? C'est également à ce moment-là que sont proposés les nouveaux tarifs des services (entrées au cinéma, à la piscine, location de salle des fêtes par exemple).

Puis l'été et le temps des vacances…

Dommage pour le service financier, qui, lui, formalise et analyse les demandes pour en faire une synthèse et proposer des dépenses et des recettes. *«Un budget reste une prévision,* rappelle Murielle Lepage. *Même avec un degré de finesse assez élevé, il y a des données que l'on ne maîtrise pas complètement. Car le budget d'une ville n'est pas déconnecté du contexte économique réglementaire national et local. Plusieurs paramètres entrent en ligne de compte, notamment le coût de l'énergie, les salaires dans la fonction publique ou bien encore le niveau des dotations de l'état.»*

Septembre arrive et les feuilles tombent. Y compris les feuilles d'impôts. C'est le moment choisi par les commissions municipales pour étudier les arbitrages politiques avant que le mois suivant, le bureau municipal ait à rendre son verdict sur les derniers éléments qui posent problème. *«C'est alors que la commission des finances examine à la loupe le projet quasiment bouclé,* souligne Murielle Lepage. *Elle vérifie notamment la cohérence de l'ensemble par rapport au respect des priorités politiques.*

Projet de réaménagement du centre ville : les dépenses de travaux représentent une forte proportion des dépenses d'investissement

Puis les élus participent en conseil municipal à un débat d'orientation budgétaire, séquence obligatoire dan la procédure d'élaboration du budget. Le projet est ensuite arrêté en bureau municipal.»*

Intervient alors la phase de concertation et d'information en direction des habitants. *«Quiconque se sent concerné par les affaires financières de sa ville peut venir assister à la présentation du projet de budget,* rappelle Murielle Lepage. *C'est le moment pour les élus d'informer, d'expliquer, de recueillir des observations et d'enregistrer des doléances pour les budgets futurs.»*

Le projet définitif est ensuite soumis au vote du conseil municipal. C'est ce qui s'est passé le 20 janvier dernier, où, à l'unanimité moins trois abstentions, les élus ont voté le budget 2006. Les services peuvent alors engager les dépenses et percevoir les recettes.

Reste à réaliser la dernière étape de l'élaboration budgétaire : le vote des taux de la fiscalité locale, ou si vous préférez le calcul de la part communale des impôts locaux que vous allez payer en 2006. Ce vote intervient en mars, après que l'administration fiscale ait communiqué à la mairie les bases d'impositions. C'est le dernier acte d'une procédure longue et rigoureuse, où tout est fait en totale transparence, et après débat.

**** Voir à ce sujet Vivre aux Ulis n°115, décembre 2005, page 9***

Le budget 2006 en chiffres

Adopté le 20 janvier dernier, la cuvée 2006 du budget communal tient compte des mesures adoptées en conseil municipal au moment de l'adoption du Plan à moyen terme (PMT) en novembre 2004, et présentées lors du débat d'orientation budgétaire en novembre dernier. Il s'équilibre en dépenses et recettes à 15 784 139 euros en investissement (forte baisse par rapport à 2005) et à 45 035 820 euros en fonctionnement (forte hausse).

Répartition des dépenses en travaux et études prévus pour 2006

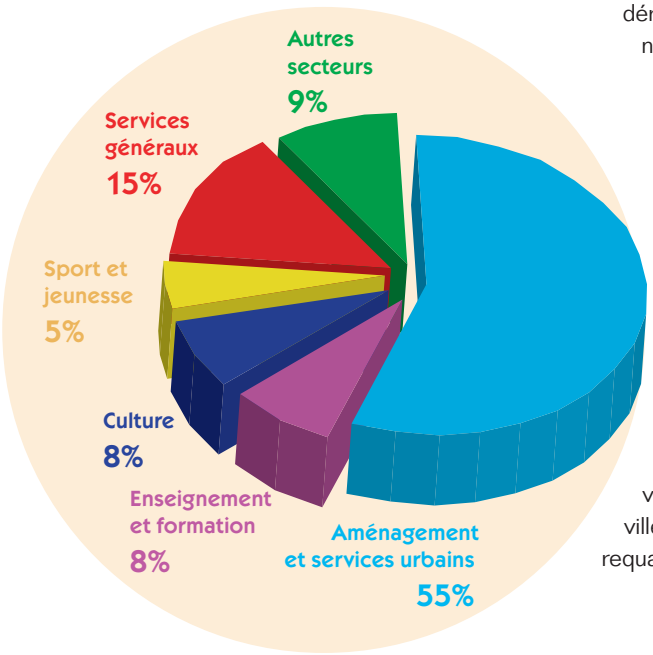

Ces variations ont une explication simple. En investissement, les dépenses prévues pour la construction de la piscine, inscrites au budget 2005, avaient considérablement relevé le niveau de dépenses dans cette section. Il reste qu'en 2006, c'est le renouvellement urbain qui bénéficiera principalement des crédits prévus : avances à la Sorgem, société d'économie mixte d'aménagement pour la rénovation du centre ville, poursuite de la requalification des espaces extérieurs des résidences locatives (Bergères, Daunière et Châtaigneraie), aide à la sécurisation des parkings souterrains et rénovation du parc d'activités de Courtaboeuf, en partenariat avec Villebon et Villejust, les deux autres communes du parc.

En fonctionnement, la hausse est essentiellement consécutive à la reprise en gestion directe par la ville du personnel des crèches Croix-Rouge. On observe donc une baisse équivalente dans le montant des subventions accordées aux associations. Autres nouveautés en fonctionnement : le renforcement de la politique éducative avec les actions contenues dans le Projet de réussite éducative (PRE), la création de postes favorisant l'insertion professionnelle (nouveaux contrats de retour à l'emploi et contrats d'avenir), la reconduction des actions prévues en 2005 dans le domaine de l'habitat, l'amélioration du stationnement, etc.

Dépenses de fonctionnement ventilées par nature en euros

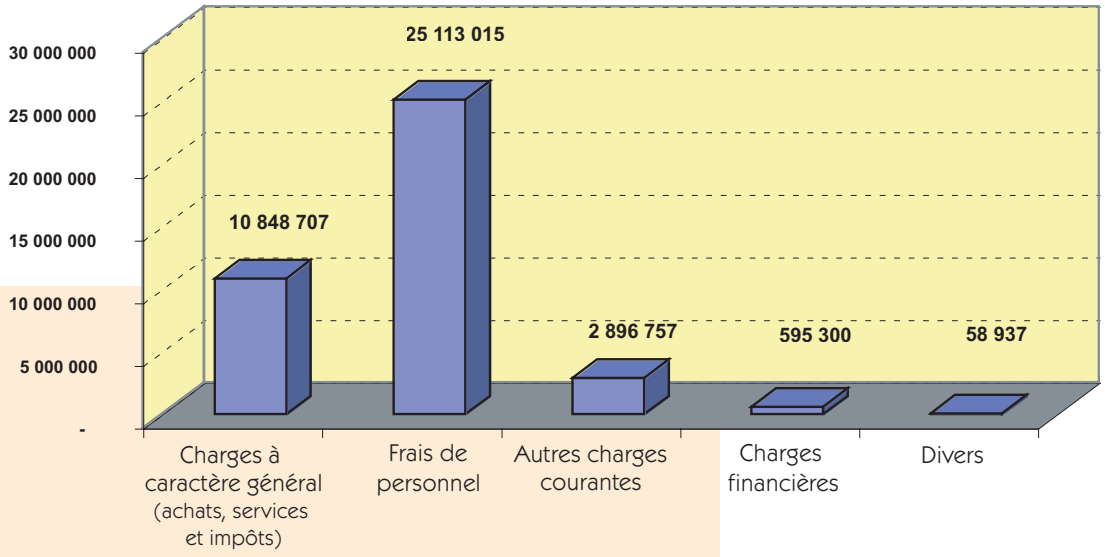

Du côté des recettes...

Sachant qu'un budget repose sur l'équilibre entre dépenses et recettes, il faut bien se préoccuper des rentrées d'argent pour pouvoir honorer les factures et assurer les services à la population. Et là tout le monde pense aux impôts locaux...Les recettes issues de la fiscalité locale en fonctionnement représentent pourtant moins de la moitié des recettes totales de la commune (45,9 % exactement). Le reste provient des subventions et des dotations de l'État, ainsi que d'autres produits comme les redevances des concessionnaires par exemple.
Le détail des recettes fiscales directes fait apparaître clairement que c'est la taxe professionnelle, payée par les entreprises et les commerçants, qui arrive en tête des impôts locaux perçus par la commune, même si de plus en plus, l'État se substitue aux entreprises pour compenser le manque à gagner consécutif aux différentes réformes. Total des recettes de fonctionnement : un peu moins de 45 M€.
D'autres recettes, en investissement cette fois, viennent compléter les rentrées financières : subventions et dotations de l'État, emprunts auprès des organismes bancaires, auto-financement issu de l'épargne, et produits des ventes de terrains ou de logements, pour un total de plus de 13,5 M€.

Recettes réelles de fonctionnement ventilées par nature

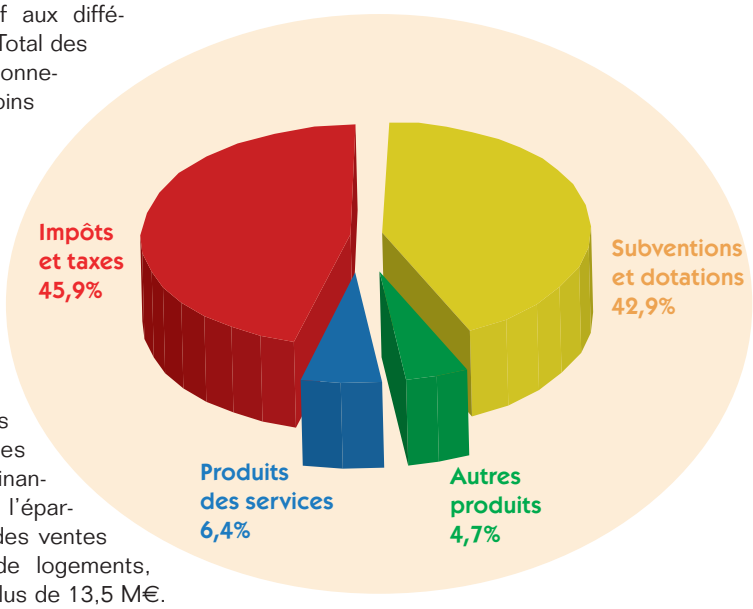

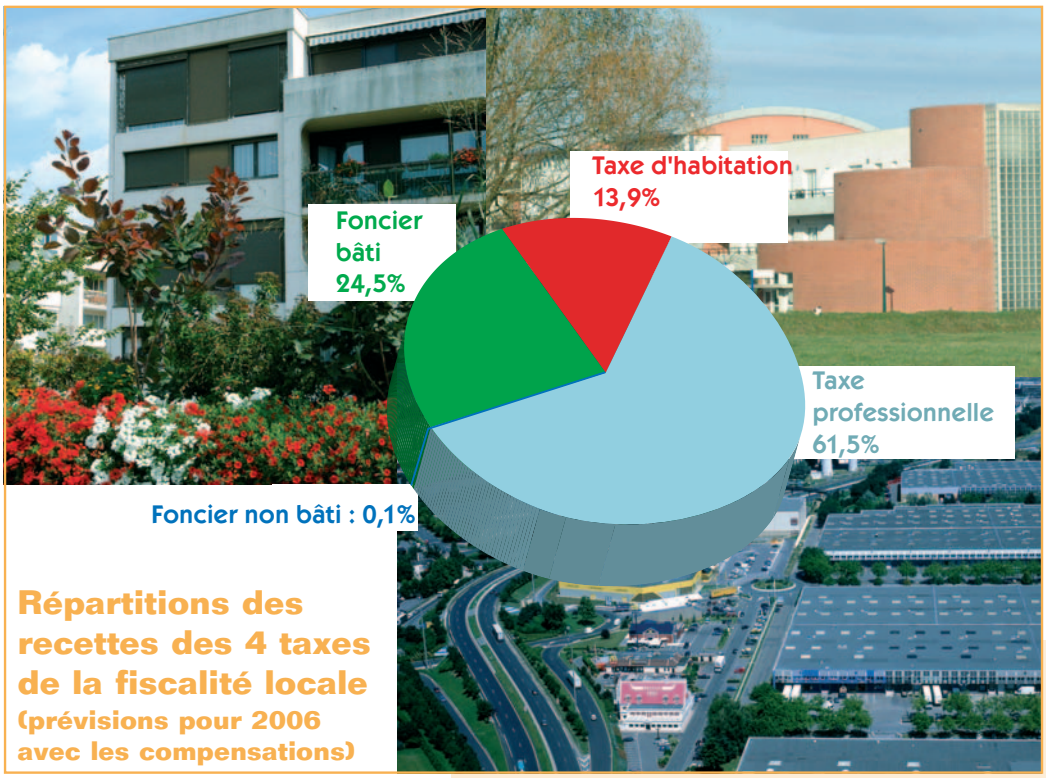

Répartitions des recettes des 4 taxes de la fiscalité locale (prévisions pour 2006 avec les compensations)

Gilbert Piantoni : « La situation financière de la commune est saine »

Maire adjoint aux Finances, Gilbert Piantoni a bâti le projet de budget 2006 autour d'une idée simple : contenir les frais de fonctionnement pour investir sans trop emprunter. Une politique rendue possible par le faible niveau d'endettement de la ville. Interview.

Vivre aux Ulis : La ville envisage dans son Plan à moyen terme (PMT) de nombreux travaux. A-t-on les moyens de cette politique ?

Gilbert Piantoni : La situation financière de la commune est saine. Depuis la construction de la médiathèque François Mitterrand en 1987 et du Centre technique municipal en 1992, nous avions arrêté d'entreprendre des grands chantiers, à l'exception de restructurations lourdes comme la Pergola des Bergères et l'aménagement de la zone 30. Depuis un an, les grands travaux ont repris avec notamment la future piscine, livrée à l'automne prochain. Bien que nous ayons poursuivi notre programme de réhabilitation des espaces extérieurs des résidences locatives, et que nous ayons maintenu le niveau de prestations offertes aux Ulissiens, nous avons réussi à dégager une marge de manœuvre très appréciable tout en réduisant le niveau de la dette. C'est un peu comme si nous avions un Plan d'épargne logement bien rempli : il est temps maintenant de s'en servir.

Vivre aux Ulis : Mais vous auriez pu également baisser les impôts ?

Gilbert Piantoni : Oui, ou bien consommer plus de crédits pour tout dépenser, cédant ainsi à la facilité, voire au gaspillage. Ce n'est pas l'option que nous avons retenue. La ville a bientôt 30 ans, certains quartiers ont vraiment besoin d'une rénovation et il est de notre devoir de préparer l'avenir en anticipant sur des dépenses qui devront de toutes façons être engagées. Et il faut également penser à l'entretien du patrimoine communal, dont les dépenses doivent être étalées, afin d'éviter de se retrouver dans la situation des villages qui meurent de ne plus pouvoir prendre en charge leurs dépenses.

Vivre aux Ulis : Vous pensez pouvoir emprunter sans augmenter les impôts ?

Gilbert Piantoni : Oui, et pour une raison simple : notre plan à moyen terme a été conçu en fonction de notre situation actuelle avec un haut niveau d'épargne et des capacités financières à venir de la commune. Procéder autrement relèverait d'un manque de responsabilité politique évident. Mais pour autant, nous devons tenir notre engagement électoral qui consiste à ne pas augmenter la part communale des impôts locaux au-delà de l'inflation, en moyenne sur la durée du mandat. Nous ferons donc les comptes en 2008.

Vivre aux Ulis : Qu'est-ce qui distingue le budget de la ville des Ulis par rapport aux villes comparables?

Gilbert Piantoni : Incontestablement le nombre plus élevé de fonctionnaires territoriaux que dans les villes de même taille. Mais la raison en est simple. La ville compte beaucoup d'enfants. Il faut des moyens humains dans les écoles et les crèches. Autre particularité : la ville est propriétaire de la quasi-totalité de l'espace urbain (dalles, squares de résidences, etc). Il faut donc du personnel pour entretenir ce vaste domaine public.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER

Objectif vacances

Il flottait comme un parfum de vacances lors de la séance du conseil municipal du 20 janvier dernier, décidément bien chargée. Car, outre le vote du budget 2006 (voir dossier p.4 et suivantes), les élus ont adopté à l'unanimité une délibération portant sur l'organisation et la tarification des séjours de vacances pour l'été 2006. Ainsi, 177 jeunes Ulissiennes et Ulissiens de 4 à 17 ans pourront partir cet été aux quatre coins de la France, et même en Angleterre et en Espagne. Dix séjours proposés par des organismes reconnus pour leur savoir-faire et la qualité de leur prestation.

Du côté des tarifs, le principe du quotient familial (QF) sera appliqué. Ainsi, par exemple, la famille d'un jeune dont les revenus sont modestes (tranche 1 du QF) ne règlera que 106 € sur un coût de revient réel de 379 € pour le séjour de 6 jours à Nogent-le-Roi organisé par ADN. Afin de limiter les désistements, un droit d'inscription de 45 € par enfant, déductible du prix total du séjour, sera demandé, ainsi qu'un acompte à verser entre le 15 et le 20 mai 2006. Le solde doit être réglé impérativement avant le départ.

Comme tous les ans, un forum regroupant l'ensemble des offres de séjours de vacances 2006 se tiendra dans la salle du conseil le 19 mars 2006 de 9h30 à 12h.

Ville vie vacances 2006

Chaque période de vacances scolaires est l'occasion pour le service Jeunesse et ses nombreux partenaires, institutionnels et associatifs, de proposer des animations en direction des jeunes. En collaboration avec la mission *«Politique de la ville»*, il coordonnera en 2006 un programme *«Ville, vie, vacances»* essentiellement destiné aux jeunes de 11 à 18 ans issus des quartiers sensibles. La participation des jeunes filles sera particulièrement recherchée. Des temps forts festifs et intergénérationnels sont prévus au cours de l'été (ouverture, clôture, aventures urbaines, animations dans les quartiers, etc.). Des emplois saisonniers d'une semaine seront proposés par la ville à des jeunes de 16 à 18 ans.

Parmi les éléments forts de ce projet, l'accès à des actions en lien avec le dispositif de réussite scolaire et éducative, la recherche de la participation active des jeunes à l'élaboration des activités, ainsi que de leurs parents, et le choix d'activités novatrices, afin de permettre aux bénéficiaires d'explorer des horizons nouveaux et de s'impliquer dans des actions qui encouragent et développent les valeurs de tolérance et de respect.

Sur le plan financier, la dépense prévisionnelle de 85 000 €, dont 16 000 € pour soutenir les projets des partenaires retenus. Des subventions seront sollicitées auprès des services de l'État, du conseil général, du conseil régional et de la caisse d'allocations familiales. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

MAMAN SOLO : MODE D'EMPLOI

Deux plumes pour les femmes seules

Karine Tavares, Ulissienne, et Gwenaëlle Viala sont les auteures du guide *«Maman-solo : mode d'emploi»* qui fête son premier anniversaire. Retour sur le parcours peu ordinaire de ces deux jeunes femmes dont l'optimisme et la détermination ont permis à de nombreuses femmes qui élèvent seules leurs enfants, d'envisager l'avenir positivement.

C'est l'histoire d'une jeune femme qui, à 4 mois de grossesse, sait qu'elle devra élever son enfant sans l'aide du *«géniteur»*. Après la naissance de sa fille, en 2000, pas facile pour Karine Tavares (à droite sur la photo), cette Ulissienne de 26 ans de se retrouver seule. *«Je me posais plein de questions, et après des recherches sur Internet, je ne trouvais pas de sites pour me repérer, me soulager de mes doutes et de mes angoisses.»*

Karine rencontre Odile Moudarrès, assistante sociale de la Caisse d'allocations familiales des Ulis. Celle-ci lui parle d'un groupe de paroles pour mères célibataires*, organisé tous les mois à la Maison pour tous de Courdimanche. *«La première séance a été un véritable choc,* confie Karine. *J'ai enfin exprimé tout ce que je gardais en moi depuis plus d'un an ! »* Une dizaine de mamans participent aux séances accompagnées d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une animatrice de la MPT. *«Pendant un an, ce groupe m'a aidée, j'étais écoutée et surtout comprise. Il n'y avait pas de jugement car nous vivions toutes la même situation.»*

Après cette année formidable passée au sein du groupe de paroles, Karine ressent toujours le besoin d'échanger ses impressions et d'être soutenue. Elle décide tout simplement de créer son propre site Internet. *Maman-solo.com* naît le 1er mars 2001. Point fort de ce site, le forum, où des centaines de mamans se retrouvent et racontent leur parcours (600 visites en moyenne par jour). *«Sur le forum, nous avons réussi à recréer l'état d'esprit du groupe de paroles,* se félicite Karine. *C'est un lieu d'écoute et d'aide enrichi par l'intervention d'une psychologue.»*

En 2002, Gwenaëlle Viala, jeune maman de 28 ans participe au forum. De cette connexion, est née une amitié entre la créatrice du site et l'internaute. *«Nous nous sommes trouvées beaucoup de points communs dans nos histoires, nos personnalités,* raconte Gwenaëlle.» Quand un éditeur propose à Karine d'écrire un guide pour les mamans solos**, c'est tout naturellement à Gwenaëlle qu'elle propose l'écriture à deux plumes. *«Ce guide pratique fourmille d'informations, d'astuces, de conseils juridiques, éducatifs, psychologiques… le tout accompagné de témoignages issus du site,* précise Karine.» Cet ouvrage est le reflet du site et permet d'atteindre encore plus de mamans qui élèvent seules leurs enfants, en quête de soutien et de conseils. Un livre à prescrire tout de suite à toutes les mamans qui veulent s'épanouir dans leur famille monoparentale et réussir leur vie de femme.

Le 23 février prochain, à 19 heures, la Maison pour tous de Courdimanche accueillera Karine Tavarès et Gwenaëlle Viala pour la présentation de leur guide. Entrée libre.

** **Groupe de paroles : activité municipale mensuelle en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, la Maison des solidarités et l'association Actif. Réunions sur des thèmes fixés ensemble, atelier théâtre, soirées et/ou sorties conviviales. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Patricia Pèbre à la Maison pour tous de Courdimanche : 01 69 07 48 04***

*** **«Maman-solo, mode d'emploi» : éditions Marabout, 8€***

Un concert royal

Belle affluence lors du concert des Rois, samedi 14 et dimanche 15 janvier, au centre Jean XXIII. À la baguette (notre photo) : Sabine Aubert dirigeant l'Odyssée symphonique. Un programme musical composé d'œuvres de Copland, Sibélius et Walton.

Voyage du CCAS au Maroc : précision

Dans le Vivre aux Ulis n°116, le CCAS proposait un séjour au Maroc. Il nous demande de préciser que ce séjour est réservé aux retraités.

Le CCAS vous informe

Thé dansant

Le CCAS des Ulis organise un thé dansant le dimanche 26 février de 14h30 à 17h30 à la salle de la Treille. Les personnes qui sont intéressées pourront venir s'inscrire au secteur des aînés, Tour Alpha, le lundi 13 février de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Une participation de 6,50 E leur sera demandée.
Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 01 69 29 34 50.

Participation au dispositif de téléassistance pour l'année 2006

Depuis 1986 et dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, le CCAS de la ville des Ulis est impliqué dans le dispositif Essonne Téléassistance. En effet, en l'absence de prise en charge de ce dispositif par l'Apa (Aide personnalisée à l'autonomie) le CCAS intervient et participe au financement de celui-ci. Il prend en charge les frais mensuels de location, d'entretien et de maintenance des transmetteurs en fonction du montant d'imposition du bénéficiaire.
Pour tout renseignement contacter le CCAS au 01 69 29 34 50.

Les vœux de la Mission locale

Françoise Prigent et Lodovico Cassinari, conseiller municipal délégué à l'insertion professionnelle, entourés du général Emmanuel de Richoufftz (à g.), et du colonel Guitard (à dr.).

Le 6 janvier dernier, l'UFR accueillait la cérémonie des vœux de la Mission locale des Ulis, du service emploi de la mairie et du PLIE (Plan local d'insertion par l'emploi). En présence du général Emmanuel de Richoufftz, adjoint au général gouverneur de Paris, Paul Loridant, maire des Ulis et président de la Mission locale et Françoise Prigent, présidente d'Atout PLIE, ont présenté les diverses actions menées en 2005 comme par exemple l'opération 105 permis. Cette action a permis à 8 jeunes Ulissiens de suivre une formation au code de la route et à la conduite, en échange de leur engagement à suivre une préparation militaire et accompagner une action d'intérêt général. Albert Lagrée, directeur de la Mission locale, a également annoncé les perspectives 2006 devant les élus présents et les invités venus nombreux à cette cérémonie.

"Any". Photo de Jan Rosolowski, primée au concours régional du 22 janvier dernier

Acoor Images accède à la nationale 2

L'association Acoor Images s'est encore mise en valeur. Le club photographique ulissien a remporté brillamment le concours régional noir et blanc organisé par la Fédération photographique de France le 22 janvier dernier à Limours, devant six autres clubs. Résultat : Acoor Images accède à la nationale 2. Une belle performance pour ces passionnés de photo, partenaires de la ville sous forme de contrat d'objectifs lors de certaines manifestations, et qui ont organisé le 4 février dernier le 2e open régional nature, une compétition regroupant 18 clubs de l'Union régionale sur le thème de la nature. Compte rendu dans notre prochaine édition.

État civil

Naissances

- Prescillia Brunner, le 30/10/2005
- Noah Rialet, le 06/05/2005
- Arthur Mathieu, le 27/10/2005
- Michel Christanvie, le 06/11/2005
- Flavien Peroux, le 08/11/2005
- Joana Loureiro, le 15/11/2005
- Robin Lebrevelec, le 16/11/2005
- Wahil Tahri, le 20/11/2005
- Ibtihel Lahioul, le 25/11/2005
- Elric De Wit, le 26/11/2005
- Némo Thévenet, le 27/11/2005
- Aurélien Le Prunennec, le 28/11/2005
- Hugo De Almeida, le 28/11/2005
- Théo Godineau, le 29/11/2005
- Tellyne Nzau, le 01/12/2005
- Marwan Moloke, le 01/12/2005
- Romane Guérin, le 03/12/2005
- Eliot Cassinari--Konieczka, le 06/12/2005
- Mickaël Fidalgo Fernandes, le 07/12/2005
- Cassandra Dufour, le 08/12/2005
- Fanès Rachedi, le 14/12/2005
- Idriss Ben Ounaies, le 15/12/2005
- Nour Jaballah, le 19/12/2005
- Héloïse Nieuwjaer, le 27/12/2005
- Jade Merghem--Chouarfia, le 29/12/2005
- Sylvain Jacquot, le 29/12/2005
- Rebecca Mouegni Ivolo, le 29/12/2005

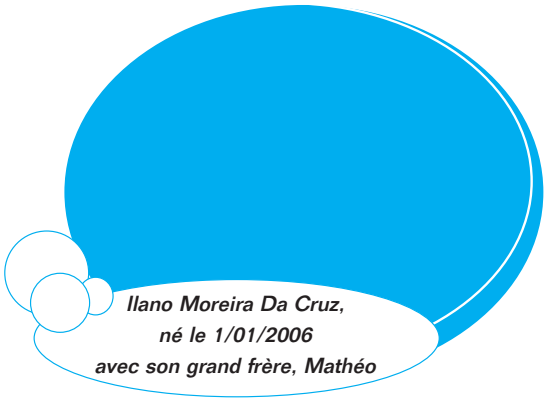

Ilano Moreira Da Cruz, né le 1/01/2006 avec son grand frère, Mathéo

- Angelo Barrigudo, le 31/12/2005
- Ilano Moreira Da Cruz, le 01/01/2006
- Matthieu Dosne, le 02/01/2006
- Marine Winkelmann, le 02/01/2006
- Madison Courtier-Triviaud, le 04/01/2006
- Yanis Chadirac, le 08/01/2006

Mariages

- Aïcha Haïmour et Mohammed Mehalli, le 23/12/2005
- Susana Galvez Garcia et Michael Hodges, le 26/12/2005
- Jesmma Nunes et Antonio Duarte, le 7/01/2006
- Lila Babouri et Hammadi Hamdaoui, le 7/01/2006

Décès

- Claude Garnier, le 25/11/2005
- Thierry Bredel, le 3/12/2005
- Denise Lebrun, le 8/12/2005
- Jean-Georges Mole, le 8/12/2005
- Jean-Philippe Sourdais, le 24/12/2005

LE SITE DE LA VILLE SE MODERNISE

Tout nouveau, tout beau !

Nouvelle charte graphique, nouvelle architecture, meilleure lisibilité, le nouveau site Internet de la ville* est en ligne depuis quelques jours. Il a été présenté officiellement lors de la cérémonie des vœux à la population, le 21 janvier dernier.

C'est l'aboutissement de plusieurs mois de travail mené conjointement par le service Informatique et le service Communication, sous la houlette de Fanny Demengeot, webmaster. Les premières réactions sont très favorables…
Parmi les améliorations proposées dans cette nouvelle version, la possibilité de recevoir une lettre d'actualités éditée par le centre culturel Boris Vian et, pour certains services, l'actualisation directe d'un certain nombre de données.
Il faut rappeler ici que le premier site Internet date de mai 1996 ! À l'époque, la ville balbutiait dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Depuis, que de chemin parcouru : enrichissement du site grâce à l'affectation d'un agent chargé de la mise à jour, créations d'espaces publics numériques à la médiathèque, dans les Maisons pour tous et au PIJ, embauches d'emplois jeunes avec pérennisation de leurs postes, et aujourd'hui refonte totale du contenu et du look.
D'ici 2 ans, le site de la ville devra se conformer également aux normes des sites publics, contenues dans la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui précise que les sites des collectivités territoriales devront suivre des règles d'accessibilité.
Dix ans après son coup d'essai, la ville atteint l'âge mûr de l'ère numérique. En effet, le nouveau site a été sélectionné pour participer aux 5es Trophées de la Communication qui auront lieu à Lyon à l'automne prochain. Heureux présage ?

** www.lesulis.fr*

En photo : l'équipe du service informatique de la mairie avec, de g. à dr. et debout sur la photo : Nathalie Schlegel, Benoît Godefert, Fanny Demengeot et Laurent Konieczka. Assis : Véronique Bosser, Gilles Candau, directeur de service et Kevin Fischer. Absent sur la photo : David Bonnin.

Thermulis

Améliorer l'environnement
c'est notre vocation

Tous nos savoir-faire associent bénéfices économiques et environnementaux. C'est le résultat de solutions innovantes soutenues par des travaux continus de recherche et développement. Pour accroitre l'efficacité énergétique. Pour réduire les pollutions.

Standard : 01 60 92 35 00 - Dépannage : 01 69 07 35 04

Carrefour

LES ULIS

Centre Commercial Les Ulis 2
91940 LES ULIS
Tél. 01 69 29 18 00

Ouvert tous les jours de 8h30 à 21h30 et le vendredi de 8h30 à 22h00

Stratégie et Conseil en Communication Institutionnelle
au service des Groupements de Collectivités, des Associations d'Élus, de Maires, Conseils Généraux...

LE MARKETING RELATIONNEL
L'ÉVÉNEMENT
LA FABRICATION
LE TEXTE ET L'IMAGE
NOTRE MÉTIER... HARMONISER

http://www.agencebec.com
direction@agencebec.com

AGENCE B.E.C. COMMUNICATION GLOBALE

12 - 16 rue de Vincennes - Tour Orion - 93100 Montreuil - Tél. 01 56 93 45 00 - Fax 01 56 93 45 01

Une place pour l'Arche

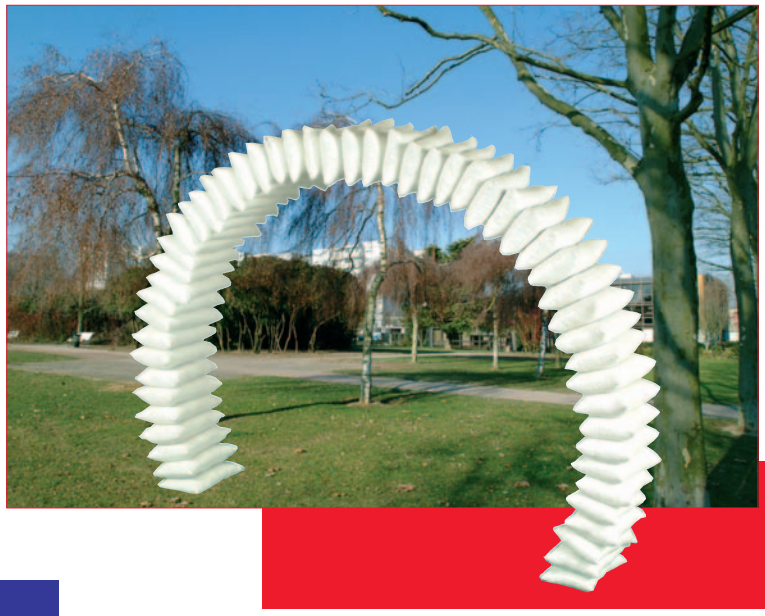

Afin de préparer l'arrivée de *«l'Arche des Ulis»* dans le parc urbain, les équipes techniques de la ville ont démonté la tonnelle et supprimé une partie de la haie existante. L'artiste Frédéric Jaudon débutera au printemps la construction de cette œuvre d'art, célébrant le *«Vivre ensemble»*, qui sera réalisée en matériaux composites. L'*"Arche des Ulis"* sera inaugurée le 14 juillet 2006.

Les médaillés Grand'or également à l'honneur

Dans le numéro de janvier du Vivre aux Ulis, nous avions communiqué la liste des récipiendaires de la médaille d'honneur du travail qui récompense leur longévité dans l'entreprise. La catégorie Grand'or avait été oubliée. La rédaction s'excuse de cet oubli et vous fait part des noms des heureux médaillés distingués pour leur 40 ans de service :
Georges Bachellerie, Claude Baloche, Jean-Michel Brucy, Abdel-Kader Chalal, Jean-Claude Colson, Danielle Couteret, Jean-Luc Gille, Maryse Lepretre, Jean-Pierre Perrot, Jean-Paul Piroit, Bernard Rasselet, José Rodrigues.

CÂBLE ET TÉLÉPHONE

Le maire écrit à Noos et à France Télécom

Devant le nombre de plaintes sans cesse grandissant des Ulissiens face aux difficultés de réception des programmes de télévision, et notamment ceux de la TNT, et à la demande des habitants du conseil de quartier Berry-Saintonge, Paul Loridant, maire des Ulis a écrit au responsable de la société UPC/Noos, ainsi qu'au responsable départemental de France Télécom pour exprimer le très vif mécontentement de la ville par rapport à la mauvaise qualité des prestations rendues aux Ulis par ces deux sociétés.

ÉTAT-CIVIL

Élan de citoyenneté aux Ulis

La forte médiatisation pour inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales a porté ses fruits aux Ulis. 473 nouveaux électeurs se sont inscrits au mois de décembre, pour un total de 815 sur l'année. C'est mieux qu'en 2004, où le service état-civil avait enregistré 310 inscriptions en décembre et 608 pour toute l'année. Du côté des autres éléments de l'état-civil, on note toujours pour l'année 2005 que le nombre de bébés ulissiens a légèrement progressé, avec 476 naissances contre 449 en 2004. Les Ulissiens se sont mariés autant en 2005 qu'en 2004 (103 mariages célébrés)*. Le nombre de décès a, quant à lui, légèrement augmenté.

Les prochains conseils de quartier

Conseil de quartier Nord et Centre-Est
jeudi 2 mars 2006
20h30 - MPT de Courdimanche

Conseil de quartier Nord-Ouest
Mardi 7 mars 2006
20h30 - MPT des Amonts

Conseil de quartier Berry-Saintonge
Jeudi 16 mars 2006
20h30 - LCR 4, le Bosquet

Conseil de quartier Plein Sud
Jeudi 23 mars 2006
20h30 - LCR Queue d'oiseau

RÉNOVATION DU CENTRE VILLE

C'est parti !

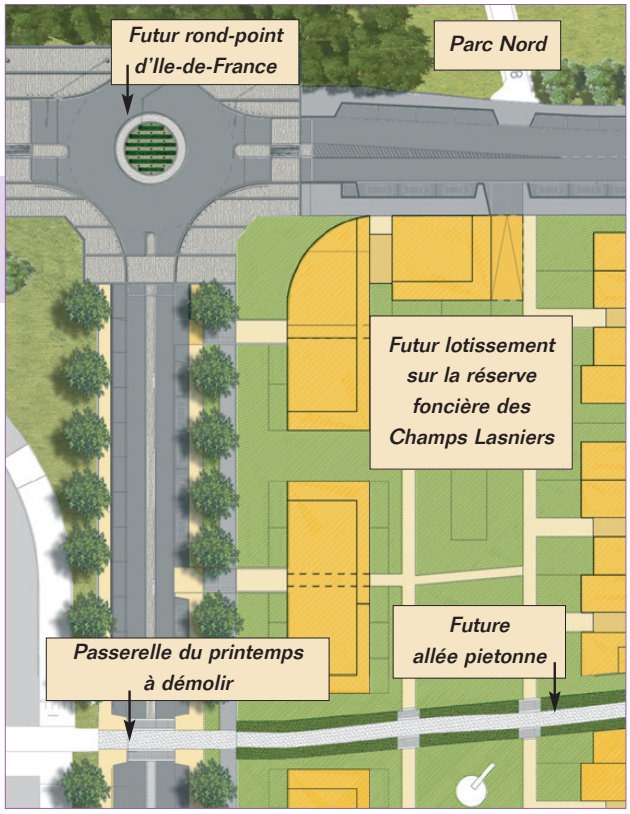
Futur rond-point d'Ile-de-France
Parc Nord
Futur lotissement sur la réserve foncière des Champs Lasniers
Future allée pietonne
Passerelle du printemps à démolir

Depuis le temps qu'on en parle… Les travaux de rénovation du centre ville vont démarrer en avril. À vrai dire, dans ce genre d'opération complexe, il vaut mieux prendre son temps. Le *"top départ"* se situe en avril avec la première étape d'une longue liste : le réaménagement du rond-point d'Ile-de-France, au nord de l'avenue des Champs-Lasniers. Principale intervention : la réduction du diamètre du terre-plein central (11m au lieu des 40m actuels), afin de valoriser l'entrée du centre ville et créer une perspective sur le parc Nord. Trois passages piétons seront créés à chaque branche de voie. D'un point de vue paysager, de nouveaux arbres seront plantés au nord de l'avenue des Champs-Lasniers. Deux arbres actuellement sur le rond-point seront conservés et replantés ailleurs. La surface dégagée autour du rond-point sera engazonnée et agrémentée de plantations. Une clôture végétale viendra protéger cet espace du stationnement sauvage.

À noter que la circulation automobile ne sera pas interrompue pendant la durée du chantier.

L'année 2006 sera également synonyme d'aménagements en vue de la construction d'habitations sur la réserve foncière des Champs-Lasniers. Habitat collectif, maisons de ville et maisons individuelles (au total 220 logements) viendront diversifier l'offre d'habitat aux Ulis. Un programme qui nécessitera la démolition de la passerelle du printemps et l'aménagement des espaces publics dans cette zone : nouvelles voies à l'intérieur du lotissement, allée piétonne et traitement paysager. Début des constructions prévues en 2007.

Un projet global

Mais ce n'est qu'une mise en bouche. D'importants travaux de démolition et de construction interviendront par la suite au cœur de ville, ainsi qu'il en a été largement question lors des différentes réunions publiques sur le marché d'étude de définition. À commencer par la démolition de l'actuelle piscine début 2007. Car c'est sur ce terrain, et celui dit de

Calendrier des travaux

- **Avril 2006**
  Démarrage des travaux sur le rond-point d'Ile-de-France (environ 6 mois)
- **Fin 2006**
  Démolition de la passerelle du printemps
- **2007**
  Début des travaux du lotissement

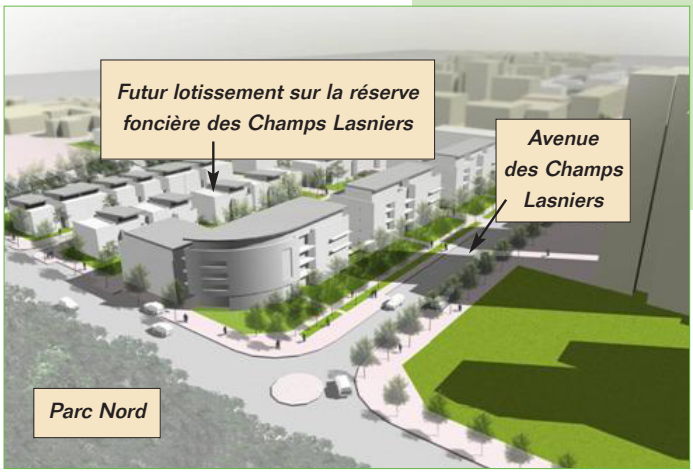

Le futur rond-point d'Ile-de-France vu vers le sud.

l'ancienne poste, que vont élire domicile trois bâtiments qui abriteront des logements en accession à la propriété. Puis ce sera au tour de la passerelle de la Bergenière et des bâtiments A et B de la Daunière d'être démolis.

Autour d'une place centrale située sur l'actuel rond-point du Berry un nouvel espace commercial de 3000 m² sera créé au niveau rue, comprenant 30 boutiques dont un supermarché. L'actuel centre commercial de la dalle des Champs Lasniers sera détruit, ce qui implique de nombreuses mesures de rachat de murs et de transferts d'une partie des boutiques. Mais avant d'aménager la place, il faudra construire un parking souterrain (280 places, à moitié privées et publiques).

À la place des bâtiments A et B de la Daunière verront le jour des immeubles collectifs avec commerces au rez-de-chaussée (début des travaux en 2008).

Objectif de ce projet ambitieux : changer l'image de la ville en rendant plus attractif son centre ville, en redonnant du punch au commerce de proximité et en créant des logements et des équipements diversifiés et de qualité.

Combien ça coûte

Pas moins de 23 M€ ! C'est le coût estimé à ce jour du projet global de rénovation du centre ville, sur la période 2006/2010, hors réaménagement du rond-point, dont le coût avoisine les 600 000 €. La ville a confié à la SORGEM, société d'économie mixte, le soin de réaliser le programme sur une partie de la réserve foncière des Champs-Lasniers et cœur de ville. Rappelons que pour l'année 2006, une somme de près de 5,5 M€ a été voté au budget le 20 janvier dernier pour réaliser l'ensemble des aménagements urbains sur la ville, au titre de la mise en oeuvre du Plan à moyen terme (PMT).

Plus de renseignements au Point information démocratie locale, face à la mairie (tél. : 01 69 29 34 94).

Les illustrations proposées indiquent des volumes, et non une architecture définie.

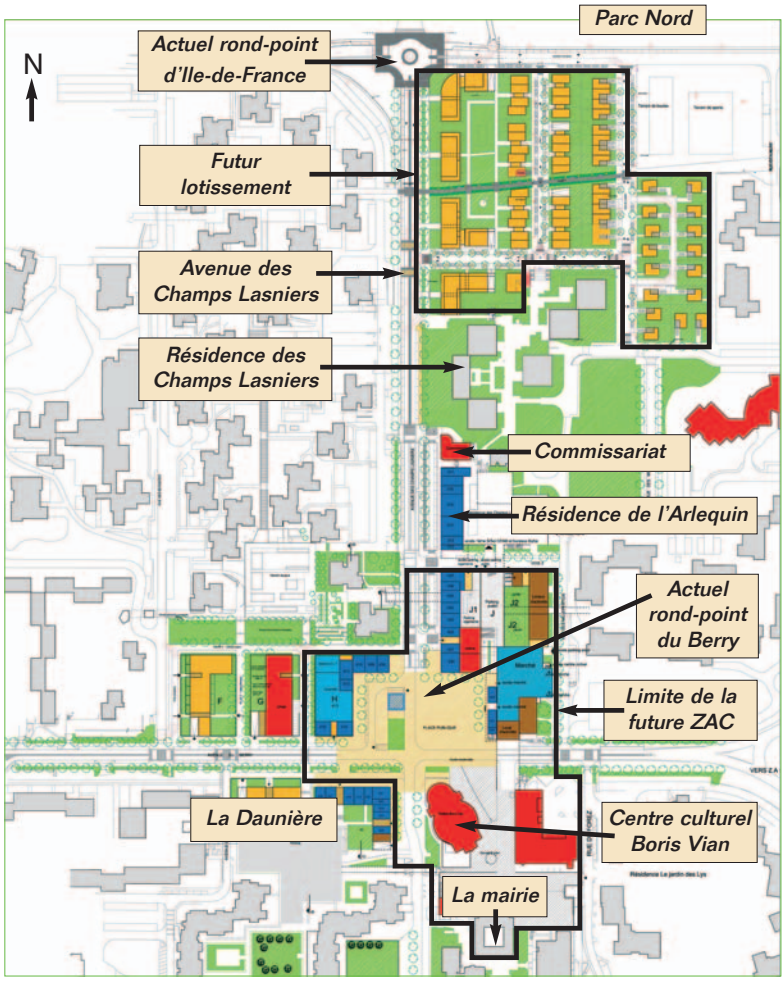

Plan du projet de réaménagement du centre ville

Création d'une ZAC

Pour le réaménagement de la partie sud du centre ville (place centrale et dalle des Champs Lasniers), une Zone d'aménagement concerté (ZAC) sera créée avant l'été 2006. Les Ulissiens pourront donner leur avis sur ce projet. Une exposition aura lieu en avril 2006 au Point information démocratie locale et une plaquette de présentation sera éditée. Vous pourrez également consulter le site internet de la ville : www.lesulis.fr

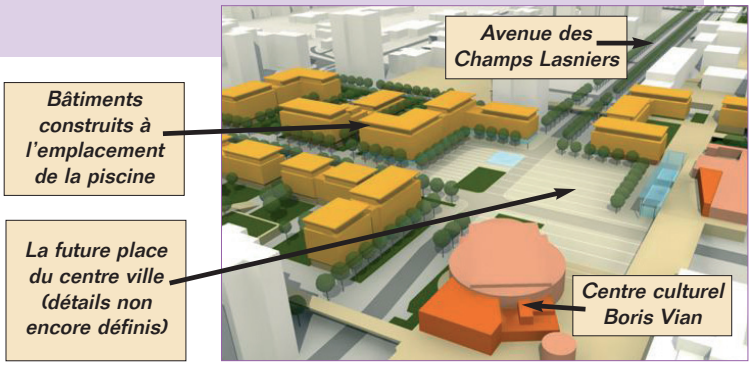
Avenue des Champs Lasniers
Bâtiments construits à l'emplacement de la piscine
La future place du centre ville (détails non encore définis)
Centre culturel Boris Vian

Accès au cinéma Jacques Prévert
Démolition de l'escalier

Depuis quelques semaines, l'escalier d'accès au cinéma Jacques Prévert, depuis le niveau de l'avenue du Berry, a été mis en sécurité. D'importantes fissures ont été remarquées, peut-être dues à la sécheresse de 2003. La démolition de cet escalier est donc prévue dans les mois à venir. À ce jour, sa reconstruction n'est pas envisagée.

Rue des Bergères
Ouverture de la rue

Après plusieurs mois de travaux, la rue des Bergères est rouverte en double sens depuis l'avenue de Normandie jusqu'à la rue du Maine, puis en sens unique jusqu'au carrefour avec la rue des Bretons.
Coût total des travaux : 1,2 M€, dont une partie financée par l'État et le conseil régional Ile-de-France.

Square de Courdimanche
Travaux d'aménagement

Les travaux d'aménagement du square de Courdimanche commencés au mois d'octobre, ont permis l'élargissement et la réfection des allées bitumées. Les murets ceinturant ces cheminements ont été prolongés, afin de remodeler les talus et protéger les espaces verts. De nombreux arbustes vieillissant et des arbres étiolés ont été enlevés. De nouvelles plantations variées prendront place, quand les conditions climatiques seront plus propices, afin d'embellir le square et le rendre plus agréable. Les pelouses seront refaites au printemps. La réouverture du square au public est prévue fin février. Coût des travaux : 170 000 €.

Programme “Ville vie vacances” du 13 au 17 février 2006

Stage "100% FOOT"

Organisé par la section foot du COU, ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans du lundi 13 au vendredi 17 février 2006 de 9h à 12h et de 14h à 16h. Inscriptions auprès d'Aziz au stade JM Salinier chaque mercredi et vendredi de 17h30 à 19h30.

Pour les 12-18 ans :

Cinéma

Atelier d'écriture de scénario du 13 au 17 février 2006 à la MPT des Amonts de 10h à 13h - attention, atelier déjà en cours, thématique "ma ville, d'hier à demain".
Inscriptions au PIJ : 01 69 29 34 63).

Accueils jeunes

Les accueils jeunes des Amonts et de Courdimanche sont ouverts durant toutes les vacances de 10h à 12h et de 14h à 18h . Au programme, activités sportives, tournoi de billard, ping-pong, et autres activités ludiques. Renseignements au service municipal de la Jeunesse : 01 69 29 34 62.

Ludothèque AVAG
Association pour Vivre l'AutoGestion

Pour les vacances de février, la Lud@vag propose de nouveaux ateliers à ses adhérents :

- **Fabrication de jeux**
  les mercredis de 14h à 17h30
- **Atelier de marionnettes**
  les jeudis et vendredis de 16h30 à 19h
- **Atelier de jeux de construction**
  les samedis de 14h à 17h30.

En parallèle de ces activités se déroulera une semaine sur le thème Star Wars pour les plus de 11 ans. Ils partiront à la découverte de cet univers riche et passionnant les mardis, mercredis, et vendredis de 14h à 17h30.
Une sortie à la Cité des sciences, le samedi 11 février, est organisée pour découvrir les coulisses des films.

Renseignements à la ludothèque, 16/19 les Hautes Plaines. Tél. : 01 64 46 70 61

Un job pendant les vacances !

Vous êtes Ulissiens âgés de 16/17 ans et vous cherchez un job pendant les vacances de printemps ou pendant les vacances d'été. Le service municipal de la Jeunesse vous propose des jobs d'une semaine dans les services de la ville.
Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du PIJ depuis le 1er février 2006.
Les inscriptions seront clôturées le samedi 4 mars 2006 pour les jobs vacances de printemps et le samedi 8 avril 2006 à 18h pour les jobs vacances d'été.

Pour plus d'informations, contactez le PIJ (Point information Jeunesse) Tel : 01 69 29 34 63 Centre commercial des Champs Lasniers

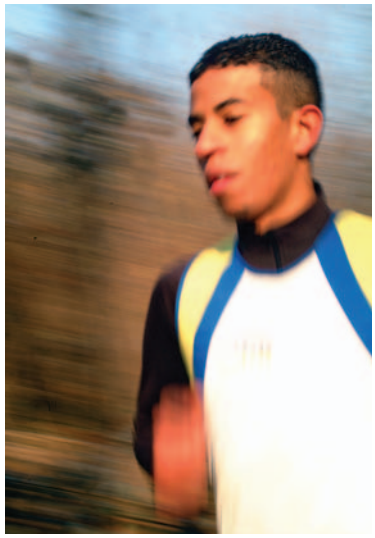

CROSS COUNTRY

Saïd Tbibi champion de l'Essonne

Pour le président Calaber, c'est *«enfin un titre majeur.»* Saïd Tbibi (photo) a remporté la course des as, celle des séniors, lors des championnats départementaux de cross country qui se sont déroulés le 15 janvier dernier à Longjumeau. Une victoire nette et sans bavure : Saïd termine avec plus de 80 m d'avance sur le 2e, dans une course qui rassemblait 90 concurrents. À signaler qu'une trentaine d'athlètes ulissiens ont participé à ces championnats, tandis que dans le même temps, une dizaine d'autres concouraient à l'INSEP pour les championnats d'Ile-de-France d'épreuves combinées (heptathlon). Et là-aussi des bons résultats à noter : Sylvain Commanchail, épaulé par deux autre cadets du club, Yoann Godet et Guillaume Labidoire, gagne sa qualification directe pour la finale nationale début février. Il a même le droit de participer au concours de saut en hauteur du championnat de France des jeunes les 18 et 19 février prochains. À signaler que Sylvain détient le nouveau record du club avec un saut à 1m 92.
Dans la grisaille de l'hiver, le président Calaber, les entraîneurs et les athlètes ont redonné des couleurs à l'athlétisme aux Ulis. Saïd Tbibi a de nouveau brillé dimanche 29 janvier lors des championnats régionaux en terminant 3e au classement scratch et 1er de la catégorie espoirs.
Bravo à tous et très bonne année 2006.

TAEKWONDO

Karim Eldjelatat champion de France

Pour la 2e année consécutive, Karim Eldjelatat remporte le titre de champion de France de taekwondo, catégorie moins de 67 kg. C'était le 21 janvier dernier au gymnase Coubertin à Paris. Une victoire qui confirme l'énorme potentiel du jeune Ulissien, qualifié du coup pour la coupe d'Europe qui aura lieu à Düsseldorf en mai prochain. Karim vise même plus haut : les championnats du monde qui se dérouleront en Thaïlande. De quoi aiguiser son appétit de victoires…

Agenda sportif

Football

Stade J.-M. Salinier

- Dimanche 19 février - 9h - Championnat seniors Aspu/ Abeille Rueil - (stabilisé)
- Dimanche 19 février - 18h Championnat seniors COUlis1/Corbeil Essonnes (honneur)
- Samedi 25 février - 15h30 Championnat 13 ans - COUlis 2/Morsang Sports (honneur)
- Dimanche 26 février - 13h Championnat 15 ans - COUlis 1/Moissy Cramayel (honneur)
- Dimanche 26 février - 15h Championnat 18 ans COUlis 2/Villebon sport 1 (stabilisé)
- Dimanche 26 février - 15h Championnat seniors COUlis 2/Epiny Athletic 1 (honneur)

Hand-ball

Gymnase des Amonts

- Samedi 25 février - 14h Championnat -12 ans - CO Ulis/Al Epinay Sca 2000
- Samedi 25 février - 15h30 Championnat -14 ans - CO Ulis/Egly
- Samedi 25 février - 17h Championnat -16 ans - CO Ulis/HBC Dourdan
- Samedi 25 février - 18h30 Championnat -18 ans - CO Ulis/AL Bretigny

Volley ball

Gymnase de Courdimanche

- Samedi 25 février - 14h30 match minimes F - CO Ulis/Lisses
- Dimanche 26 février - 14h match - seniors G - CO Ulis1/CPB Rennes

COUPE GAMBARDELLA

Le CO Ulis en 32e de finale

Sans parler de véritable exploit, les footballeurs ulissiens sont fiers, à juste titre, d'avoir éliminé l'équipe de Laval (Nationale) en 64e de finale de la coupe Gambardella, le 15 janvier dernier au stade Jean-Marc Salinier. Une élimination aux tirs aux buts (7 à 6) après un score nul et vierge dans le temps réglementaire. Encouragés par un public nombreux, les protégés d'Aziz Benaaddane, entraîneur comblé, ont bien résisté aux assauts des Mayennais, avec même une franche occasion de but en seconde période (coup franc sur le montant du but lavallois de Yahia Yakhou). À aucun moment n'est apparue sur le terrain la différence de niveau (trois divisions d'écart) et les jeunes Ulissiens ont fait preuve de courage et d'une grande maîtrise tactique et technique.

Tous ces éléments font penser qu'une qualification en 16e de finale est envisageable. Le tirage au sort du 19 janvier dernier conforte cet optimisme. En effet, les Ulis rencontreront Baud FC, club de district du Morbihan. Sans prendre l'adversaire à la légère, l'équipe bretonne est à la portée des Ulissiens, même si elle joue à domicile. Réponse dimanche 12 février prochain en Bretagne.

VOLLEY-BALL

Plus dure sera la reprise…

Retour en compétition en demi-teinte pour les seniors masculins de la section volley-ball du Club omnisports des Ulis (COU). Le 15 janvier dernier, au gymnase de Courdimanche, ils sont facilement venus à bout de l'équipe de Corps-Nuds 3 sets à 0. Le 21 janvier, ils recevaient Rueil Athlétic club, 2e de la poule F de Nationale 3. Même score : 3 sets à 0, mais pour Rueil. Une victoire et une défaite enchaînée : on attendait donc la prestation des Ulissiens à Asnières, le 28 janvier. Résultat : défaite 3 sets à 0. Au classement, l'équipe du COU pointe à la 7e place avec 19 points.

Permanences de Paul Loridant maire des Ulis

Vendredi 17 février 2006
de 17h30 à 18h30
MPT des Amonts

Vendredi 3 mars 2006
de 17h30 à 18h30
MPT de Courdimanche

Maud Olivier, vice-présidente du Conseil général, 1re adjointe

reçoit sur rendez-vous
au 01 69 29 34 00

Pierre Lasbordes, député de la 5e circonscription,

reçoit le 2e vendredi du mois
de 17h à 18h30
à la MPT des Amonts
et le 4e vendredi du mois
de 9h à 10h30
à la MPT de Courdimanche

Enquête permanente sur les conditions des ménages

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise jusqu'au 28 février une enquête sur l'évolution des ménages en France. La première partie de cette étude porte sur les nuisances, la proximité des équipements, les cambriolages et vols. La seconde partie aborde les problèmes de destruction ou de dégradation de la résidence principale, de la voiture et le vol des deux-roues. Les ménages interrogés recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Etude sur l'emploi

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalisera du 3 au 18 avril 2006 une enquête statistique sur l'emploi. L'enquête emploi en continu est l'une des pièces centrales du dispositif statistique de connaissance de l'emploi et du chômage. Elle apporte de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail. Les ménages interrogés des Ulis recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee. Ce dernier sera muni d'une carte officielle.

Conseil municipal

vendredi 24 février à 20h30

Salle du conseil en mairie

La protection féline des Ulis

Beaucoup de chats ont trouvé un foyer durant la période des fêtes, mais d'autres attendent encore d'être adoptés : ne les oubliez pas.
L'association PFDUA remercie les personnes qui ont renouvelé leur adhésion (chèque à l'ordre de la PFDUA) et rappelle qu'elle n'effectue pas de quête sur la voie publique.
PFDUA, Le Donjon, service interassociatif, Esplanade de la République. Permanence téléphonique :
01 64 46 35 47

Guerre d'Algérie : exposition et appel à témoignages

Dans le cadre du travail de transmission de la mémoire de l'histoire, l'association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre, des combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix (Arac) organise , autour de la cérémonie commémorant le cessez-le-feu proclamé officiellement le 19 mars 1962, une exposition rappelant les origines de la guerre d'Algérie, son déroulement et ses conséquences sous le titre « L'Arac et la guerre d'Algérie » à la Maison pour tous de Courdimanche du lundi 13 au samedi 25 mars 2006. Le vernissage aura

Permanences des avocats

en février

Les permanences des avocats du Barreau de l'Essonne sont gratuites et ont lieu à la Maison de Justice et du Droit aux dates suivantes :

mercredi 1er, lundi 6, mardi 7, mercredi 8, lundi 13, mardi 14, mercredi 15, lundi 20, mardi 21, mercredi 22, lundi 27 et mardi 28

Prendre rendez-vous
au 01 64 86 14 05

lieu le jeudi 16 mars à 19h. L'Arac fait également un appel à témoignages auprès de tous ceux qui ont participé ou subi la guerre d'Algérie et les combats au Maroc ou en Tunisie, tant en Afrique du Nord que dans leur quotidien en France. Témoignages par écrit, cassette audio ou vidéo. Tout au long de l'exposition, une boîte à témoignages sera installée pour recevoir vos contributions. Rens. : 01 69 28 56 92

le CFA des métiers du bâtiment ouvre ses portes

Le CFA des métiers du bâtiment de Brétigny-sur-Orge organise une journée porte ouverte le samedi 18 mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Avec le soutien du groupement interdépartemental de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, cette journée accueillera les adolescents qui souhaitent s'orienter vers ces professions.
Pour tout renseignement contacter le CFA au 01 60 84 39 27

La bulle, pensez-y !

La bulle est un lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges et de jeux réservé aux enfants, de leur naissance à leurs 4 ans, accompagnés d'un adulte ainsi qu'aux futurs parents. C'est un lieu de préparation à la vie sociale, ou chacun peut trouver une écoute attentive aux questions de la vie quotidienne (pleurs, sommeil, appétit…).
La bulle est ouverte les mardis de 15h à 18h30 et les mercredis de 15h30 à 18h30.Tour Mai, résidence les Hautes Bergères.
Tél. 01 64 46 94 82 ou 01 69 07 71 19.

Infos mairie

- **Horaires d'ouverture**
  Lundi :
  9h-12h / 13h30-17h30
  Mardi :
  9h-12h30 / 13h30-18h45
  (sauf vacances scolaires)
  Mercredi :
  9h-12h / 13h30-17h30
  Jeudi :
  9h-12h30 / 13h30-17h30
  Vendredi :
  9h-12h / 13h30-16h
  Samedi : 9h-12h15
- **Site internet**
  www.lesulis.fr
- **Téléphone**
  01 69 29 34 00
- **Adresse**
  B.P. 43
  91940 Les Ulis

Porte ouverte de l'IUT d'Orsay

L'IUT d'Orsay organise «une opération Porte Ouverte» samedi 4 mars 2006 de 13h30 à 17h30. Renseignements au 01 69 33 60 20

Changement d'adresse de Entraide petite enfance

Depuis le 27 janvier, l'association *Entraide petite enfance* accueille ses adhérents et visiteurs à la Tour octobre, 30 les Hautes Bergères aux Ulis, sous la passerelle de l'automne, près du marché. L'association est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h.

Schéma des eaux Orge-Yvette

Les avis exprimés lors de la consultation du 27 juin au 23 septembre 2005 sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux Orge-Yvette, et le projet proprement dit, sont mis à la disposition du public du **10 février au 10 avril 2006** en mairie des Ulis (service technique-voirie). Les personnes interessées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Numéros utiles

Médecin de garde et pharmacie de garde :
Appeler le commissariat
✆ **01 64 86 17 17**

Garde kinérespiratoire :
à partir de 8h le vendredi
(ou la veille des jours fériés)
✆ **0 810 817 812**

Permanence infirmière :
✆ **01 69 29 96 60**

Ramassage des objets encombrants

Secteur 1 :
Mercredi 8 février 2006

Secteur 2 :
Jeudi 9 février 2006

Déchets toxiques

Les déchets qui présentent un risque pour la santé ou l'environnement peuvent être déposés dans l'armoire à déchets toxiques :

Samedi 18 février

Samedi 4 mars

au Centre technique municipal (accès par la rue du Velay)
de 9h à 12h

Attention !
Service réservé aux particuliers

Cérémonie des vœux à la population

Traditionnelle cérémonie des vœux à la population samedi 21 janvier dernier au centre culturel Boris Vian. La cuvée 2006 a une fois de plus permis d'accueillir un public nombreux, composé de personnalités officielles, d'élus et de fonctionnaires territoriaux des communes voisines, et de présidents d'associations.

Comme chaque année, Paul Loridant, maire des Ulis et le conseil municipal ont honoré des Ulissiens ou des personnes ayant travaillé aux Ulis pour services rendus à la collectivité. Ce fut également l'occasion de présenter l'artiste retenu dans le cadre d'un appel à projet pour la réalisation d'une œuvre monumentale sur le thème du «Vivre ensemble».

Paul Loridant (à gauche) et le conseil municipal lors du discours officiel

De nombreuses personnalités du département ont fait le déplacement

De dr. à g . : Paul Loridant, maire, Roland Meyer, sous-préfet de Palaiseau, Pierre Lasbordes, député de la circonscription, François Frontera, maire de Saint-Jean-de-Beauregard, Laurent Béteille, sénateur-maire de Brunoy (91), David Ros, maire-adjoint de Bures-sur-Yvette et conseiller général du canton de Bures-Orsay, Dominique Fontenaille, maire de Villebon-sur-Yvette et conseiller général, Martine Camber-Koechlin, maire adjointe de Gometz-le-Châtel, Serge Plumerand, maire de Villejust, et Philippe Janin, maire de Bures-sur-Yvette.

Cérémonie des vœux de la population

Andréa Garcia : hommage à une « petite jeune »

Née à Alcazar de San-Juan (Espagne) en 1925, Andréa Garcia est arrivée aux Ulis en 1978 et a exercé le métier de couturière. Militante très active au Secours populaire depuis 12 ans c'est la doyenne des jardiniers de l'APENELOPE (les jardins familiaux). Son investissement personnel lui a valu de recevoir la médaille de la ville.

Danièle Leblanc : de fortes convictions sociales

Cadre à la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Essonne, Danièle Leblanc a travaillé plus de 17 ans aux Ulis. Elle a suivi entre autres les dossiers d'agrément des Maisons pour tous, coordonné l'équipe de travailleurs sociaux du 17 le Bosquet et s'est investie dans l'épicerie sociale. Très appréciée de ses responsables hiérarchiques et des fonctionnaires municipaux, elle a pris sa retraite en août 2005. En reconnaissance de son travail sans relâche auprès des familles ulissiennes, l'équipe municipale lui a remis la médaille de la ville.

André Fillère : le fondateur de l'Arac des Ulis

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier dans l'ordre national du mérite et officier honoraire des anciens combattants d'Algérie, André Fillère a fondé la section de l'Association des anciens combattants (ARAC) en 1987. Expositions, débats, conférences, il n'a de cesse d'entretenir le devoir de mémoire auprès des jeunes générations, en particulier les collégiens des Amonts. Journaliste international, il est également à l'origine de plusieurs actions de solidarité internationale avec Cuba et le Vietnam. André Fillère, grand-père comblé, a reçu la médaille de la ville.

Frédéric Jaudon (à g.) : "promouvoir l'art dans la rue"

Auteur de la carte de vœux de la ville version 2006, Frédéric Jaudon a comme credo l'art dans la rue. Lauréat du concours international lancé en 2005 par la ville des Ulis dans le cadre de la célébration du centenaire de la loi sur la laïcité, Frédéric Jaudon a conçu une œuvre intitulée *«L'Arche des Ulis»*, qui représente la 19e passerelle qui enjambe les circulations d'opinions et de traditions. L'œuvre sera inaugurée dans le parc urbain le 14 juillet 2006.

ENTRE CIEL ET TERRE

S QU'UNE !!! PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !!! PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !!! PLUTÔT DEUX FOIS QU'UNE !!! PLUTÔT D

Centre culturel
Boris Vian
LES ULIS
scène conventionnée

Renseignements :
01 69 29 34 91

LES ULIS — Essonne LE CONSEIL GÉNÉRAL

DANSE INDIENNE

Mardi
28 Février
20 h 30